

ROUTE NATIONALE 5 - JONCTION DE LA MALADIERE

Maître de l'ouvrage : République et canton de Neuchâtel Département de la gestion du territoire
Service des ponts & chaussées Office de construction de la route nationale 5

Ingénieurs : Vincent Becker ingénieurs SA

Prestations VBI SA

Partenaire du Groupe d'Ingénieurs Associés, projet et direction des travaux de l'ensemble des aménagements autoroutiers et des ouvrages d'art de la jonction.

Autres mandataires

Architecture	: Bur. R. Monnier, Neuchâtel
Architecte-paysagiste:	L'Atelier Vert, Neuchâtel
Maquettiste	: Jeanneret René, Hauterive
Environnement	: Biol-Conseils SA, Neuchâtel
Signalisation	: Boss, Neuchâtel
Géotechnique	: De Cérenville Géotechnique SA, Neuchâtel
Electro-mécanique	: FMN SA, Corcelles
Ingénierie électrique	: GEC Alsthom Suisse SA, Genève
Protection de l'environnement	: Grolimund & Petermann Neuchâtel
Géomètres	: Ribordy Luyet, Auvernier
Ing. conseils trafic et circulation	: Robert-Grandpierre & Rapp SA, Lausanne
Ventilation	: SHB Schindler Haerter AG, Zürich
Analyses et contrôles routiers	: SACR, Ecublens

Description

Cette partie de la Jonction de la Maladière est à ciel ouvert, pour permettre l'entrée et la sortie des véhicules en toute sécurité sur les bretelles. La protection phonique est conçue de manière à minimiser les nuisances pour le quartier d'habitation Nord. La grande dalle de couverture sert de bretelle d'entrée direction Bienne.

Caractéristiques :

L'ensemble est constitué d'un cadre semi-ouvert sur sol élastique et d'un cadre fermé sur sol élastique. La dalle qui sert de passage supérieur, fortement biaise, s'appuie sur un système de sommiers Nord-Sud et sur le parapet visible sur la photo. Ce dernier, au développement courbe, a, en plus de sa fonction statique, celle de retenir les véhicules désemparés. Sa plus grande portée est de 32.50 mètres, sur les voies Sud de l'autoroute. Les portées des sommiers sont de 13.90 et 18.75 mètres.

Projet et exécution :

Projet	:1979 à 1990
Exécution	:1991 à 1993

